

Séance du 8 octobre 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Plan d'action contre la grippe A/H1N1

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 8 octobre 2009 en salle de réunion du bâtiment Froissart de l'université sur la convocation et sous la présidence de Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Mme la Présidente laisse la parole à M. le Secrétaire Général qui présente le plan.

Mme DUTILLEUL, ingénieur hygiène et sécurité présente les points du plan d'action et souligne que la situation actuelle est qualifiée de « pré pandémique ».

En cas de situation « pandémie », un plan de continuité de services est prévu au plan pédagogique et administratif.

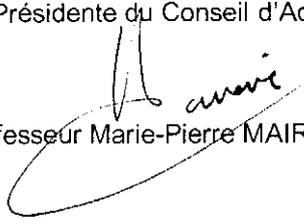
En cas de situation pandémique, des salles informatiques seront spécialement ouvertes pour couvrir les besoins des étudiants ne disposant pas d'accès internet à leur domicile.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LE PLAN D'ACTION CONTRE LA GRIPPE A/H1N1 .

Fait à Valenciennes, le 13 octobre 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,



Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 29/10/2009

Objet : Maintien du service d'enseignement à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, en cas d'épidémie de grippe A/H1N1

Actions liées à ce plan de continuité pédagogique :

Favoriser la continuité du lien avec les étudiants, qui ne peut pas se limiter à une mise en ligne de documents : proposer des activités aux étudiants (exercice à remettre, participation à un forum ou travail collaboratif).

Renforcer l'accompagnement sur les ressources numériques disponibles et sur la méthodologie de mise en œuvre d'espace de cours sur la plate-forme de cours en ligne.

Préconiser l'utilisation par les enseignants des listes disponibles dans l'ENT (liste d'étudiants par formation) pour assurer les échanges à distance.

Appuyer la mise en œuvre et l'utilisation des nouveaux services de podcasting.

Renforcer la formation des enseignants aux dispositifs numériques mis en place (plate-forme de cours en ligne, podcasting, outils de communication, accès aux ressources des UNT, aux bases en ligne..).

Centraliser et rendre facilement accessible l'information sur les dispositifs mis en place pour les étudiants.

Bien spécifier que les ressources et activités mises à disposition dans ce cadre, n'ont pas pour objectif de se substituer au cours, vu les contraintes d'organisation liées au calendrier et l'appropriation des techniques de formation à distance.

Déployer le plan de continuité par les Directions de composante et responsables pédagogiques.

Informers les secrétariats pédagogiques des démarches et dispositifs mis en place.

INFO • Grippe A/H1N1



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

► Mon établissement peut-il être fermé ?

En présence de cas groupés de grippe A/H1N1 dans votre établissement et après expertise des autorités de santé, la fermeture temporaire de tout ou partie de votre établissement pourrait être envisagée afin de limiter la propagation du virus et d'assurer une meilleure protection des étudiants et du personnel.

La fermeture et la réouverture sont décidées par les préfets, en fonction de la situation et de son évolution et en concertation avec les Recteurs d'Académie et les Présidents ou Directeurs des établissements d'enseignement.

Important

► Si vous ressentez les symptômes de la grippe A/H1N1, appelez votre médecin traitant. Si vous êtes étudiant, vous pouvez aussi vous rendre au Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) pour y être examiné par un médecin. Contactez le centre 15 uniquement en cas d'urgence.

► Si l'on vous a diagnostiqué la grippe A/H1N1, respectez les prescriptions de votre médecin, n'oubliez pas d'avertir votre établissement afin que ce dernier puisse prendre les mesures adaptées.

► En cas de fermeture de votre établissement, il est essentiel de respecter les consignes qui pourraient vous être données à cette occasion.

► Comment organise-t-on la continuité des cours ?

Dans l'hypothèse d'une fermeture prolongée, votre établissement mettra en place son plan de continuité administrative et son plan de continuité pédagogique.

Important

► Vous trouverez toutes les informations concernant le plan de continuité auprès de votre établissement et sur son site internet.

► Votre adresse de courrier électronique, mise à disposition par votre établissement et activée lors de votre entrée à l'université, vous permettra de rester informé des dispositions vous concernant (*mesures sanitaires, cours en ligne, modalités d'examen, etc.*).

► S'informer sur les conditions de voyages et de stages à l'étranger

Pour un déplacement professionnel (mission, colloque...), un stage à l'étranger ou un voyage à titre personnel, il est conseillé de se référer au site du ministère des Affaires étrangères français (www.diplomatie.gouv.fr) afin de connaître la situation dans le pays de destination.

Le guide des stages (www.etudiant.gouv.fr) incite, par ailleurs, les étudiants à choisir un pays ou une région d'accueil sûrs et invite les établissements à aider les étudiants dans leur choix.

les gestes de chacun font la santé de tous



GRIPPE

S'INFORMER POUR SE PROTÉGER

En cas de pandémie, le respect de mesures d'hygiène élémentaires est une règle indispensable pour limiter les risques de contamination.



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

avec du savon ou utilisez une solution hydroalcoolique en comptant jusqu'à trente et en enlevant vos bijoux.



LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ

avec votre manche ou un mouchoir à usage unique. jetez vos mouchoirs usagés puis lavez-vous les mains.



ÉVITEZ TOUT CONTACT AVEC UNE PERSONNE MALADE

par exemple lorsqu'on l'embrasse ou lui serre la main.



AÉREZ RÉGULIÈREMENT LES LIEUX DANS LESQUELS VOUS VOUS TROUVEZ.



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX

(température au dessus de 38,5° et phénomènes respiratoires), appelez votre médecin traitant.

POUR LES ÉTUDIANTS

• **il est conseillé de se rapprocher du service de médecine préventive.**

Un numéro de téléphone unique: 03 27 51 10 41

Permanence à la maison des services à l'étudiant sur le campus Mont Houy et sur le campus des Tertiales (entre le bâtiment de la FDEG et de l'UT)

• **Le webmail, votre outil privilégié**

Le webmail est pour vous l'outil privilégié pour communiquer avec l'équipe pédagogique et administrative et recevoir en direct toute l'actualité de l'Université. Votre webmail est accessible depuis votre Espace Numérique de Travail. Votre adresse électronique, votre login et votre mot de passe se trouvent sur votre carte étudiante.

Pour toute information

www.pandemie-grippe.gouv.fr

Valenciennes, le 2 septembre 2009.

Objet : Maintien du service d'enseignement à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, en cas d'épidémie de grippe A/H1N1

Dans le cadre du développement des TIC et des TICE, l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a développé l'utilisation des services numériques pour favoriser l'usage du numérique dans la formation au moyen de l'ENT.

Tout étudiant inscrit à l'Université dispose d'un code d'accès personnalisé à son ENT, de même pour le personnel enseignant de l'établissement.

Les systèmes d'hébergement relatifs à l'utilisation des services numériques de l'ENT permettent de garantir une haute disponibilité, une sécurité notamment pour la gestion des données et sont configurés pour permettre une montée en charge progressive. Les accès réseau de l'établissement (100 Mbits/s) et les technologies d'hébergement utilisées permettent de rendre un service de qualité à partir d'accès internet distants.

Les capacités actuellement disponibles permettent de gérer 800 accès simultanés et peuvent être très facilement étendus à des capacités supérieures.

Les services numériques disponibles dans l'ENT sont les suivants :

- Accès au dossier administratif de l'étudiant
- Courrier électronique
- Emploi du temps
- Actualités et vie de l'établissement
- Cours en ligne et dispositif de formation à distance
- Espace de stockage et de partage de documents
- Accès aux ressources numériques en ligne (documentation, ressources pédagogiques des UNT, bases de données d'éditeurs, Canal U, ...)
- Listes de diffusion globales, par composante, par formation

L'établissement a initié la démarche concernant le podcast, par la mise en place d'un serveur spécifique pour développer ces nouveaux usages.

L'ensemble de ces services numériques sont intégrés dans l'ENT de l'établissement et sont donc accessibles par tous les étudiants et le personnel de l'université à partir de leur domicile (connexion internet et navigation web).

La communication peut donc être mise en place par ces moyens entre l'administration de l'établissement et les étudiants, de même entre les enseignants et les étudiants :

- listes de diffusion et d'échanges de documents
- plate-forme pédagogique Moodle (dépôt de documents, classes virtuelles, ...)
- ressources numériques locales et nationales
- outil de webconférence

Une communication sera mise en place dès que cela s'avèrera nécessaire par tous les vecteurs disponibles (mail, web, ENT, Moodle, ...) vers les étudiants, les enseignants et plus largement le personnel de l'établissement, pour rappeler les services existants et présenter le dispositif spécifique mis en place.

Cette campagne de communication renforcera les actions existantes de formation et d'accompagnement ; elle présentera les outils à disposition pour faciliter l'accès aux ressources, la création de ressources simples, la mise en ligne de ressources et l'accompagnement pédagogique.

L'accompagnement et les aides seront renforcées grâce à :

- des tutoriels
- une assistance par téléphone ou par mail (pour toutes les étapes : de la création de ressources à la mise en ligne et à l'accompagnement pédagogique, en passant par une aide à la connexion aux différents services)
- des formations spécifiques et ponctuelles par webconférences par exemple.

Alain MAYEUR
Directeur du Service informatique